



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**



Comité Social d'Administration d'Établissement (CSAE)

A ne pas confondre avec le CA, Conseil d'Administration !

Le CSAE cumulera à partir de 2023 les attributions du CTE (Comité Technique d'Établissement) et du CHSCTE (Comité Hygiène Sécurité Condition de Travail d'Établissement).

Depuis la création de l'établissement en 2014, la **CFDT Cerema**, accompagne les collègues au quotidien et continue de revendiquer des droits individuels et collectifs nouveaux ou améliorés.

Au fil des restructurations, la **CFDT**, pragmatique, s'est montrée force de proposition auprès de la direction générale. Et elle n'a jamais hésité à s'opposer à des projets qu'elle jugeait néfastes pour les agents et parfois les activités de l'établissement.

Dans la période actuelle, le Cerema est, plus que jamais, utile pour accompagner les politiques publiques sur la transition écologique, la mobilité, l'aménagement du territoire et tous ses autres domaines d'intervention.

La **CFDT** entend bien peser à tous les niveaux, que ce soit dans les instances du Cerema ou celles du pôle ministériel, pour obtenir :

« un avenir pour chacun dans un Cerema pour tous »



Je vote **CFDT** pour être:

- **représenté.e** dans les instances de l'établissement par des collègues, réalistes et constructifs qui défendront l'ensemble du personnel loin des jeux de postures politiques qui n'ont rien à voir avec le niveau de décision des instances internes Cerema
- **informé.e** des sujets qui me concernent directement ou indirectement
- **accompagné.e** individuellement en cas de difficulté

la CFDT portera un dialogue social constructif qui ne soit ni le refus de tout, ni l'acceptation du n'importe quoi

Restructuration Cerem'Avenir

En **2020**, vos représentant.e.s **CFDT** au CHSCTE et au CTE ont participé à toutes les réunions, formelles et informelles, pour défendre des conditions d'accompagnement réalistes, plutôt que de s'enfermer dans un boycott stérile.

un **avenir pour chacun** dans

un  **Cerema pour tous** !

Tel était le titre de **notre pétition CFDT**, lancée le 25 février 2020. « Confinée » comme nous tous le 13 mars, elle a tout de même réuni, en moins de 3 semaines, 680 signatures, remises au cabinet ministériel, puis aux membres du conseil d'administration

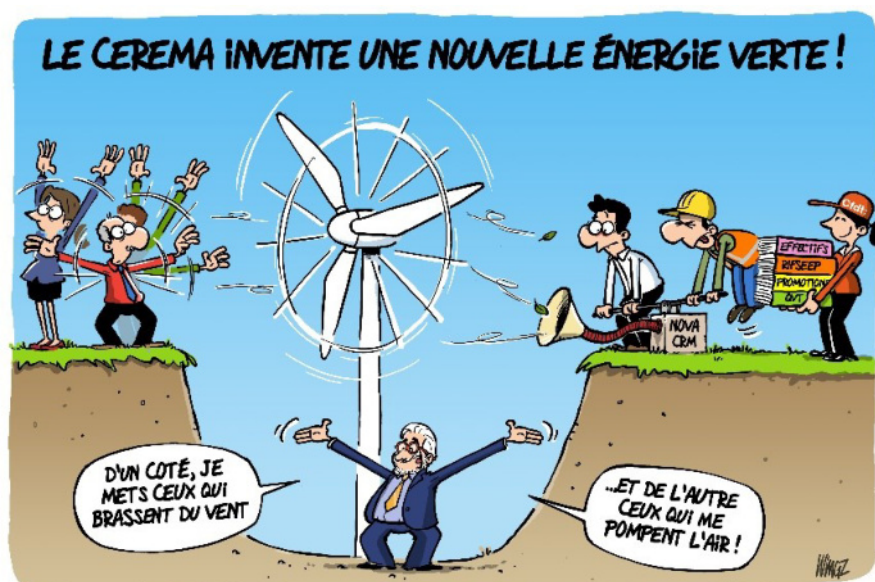
En **2022**, nous sommes toujours au coté des agent.e.s qualifié.e.s de « sans solution »

Télétravail : vos représentant.e.s **CFDT** ont négocié les conditions de mise en œuvre du télétravail et son évolution à la sortie de la crise COVID. Tout n'est pas satisfaisant, notamment en terme d'équité, et nous travaillerons pour de nouvelles avancées

Action sociale : la **CFDT** a défendu une action sociale de qualité au Cerema, avec ses 4 présidents de CLAS (NC, MED, REM, IDF). Force est de constater que trop de directions « locales » DTer ou DTec négligent cette action notamment pour les moyens financiers. Là aussi, l'équité se fait attendre, la DRH ne voulant pas donner à la COPAS de l'établissement de vraies compétences sur le volet budgétaire

Restauration collective : La **CFDT** défend une restauration collective sur le maximum de sites avec un reste à charge pour l'agent uniformisé. La revalorisation de la prestation interministérielle obtenue auprès de la fonction publique n'est pas suffisante. La **CFDT** revendique une plus forte participation de l'établissement

Crise COVID : vos représentant.e.s **CFDT** au CHSCTE et au CTE ont été fortement mobilisés pour la prise en compte des situations collectives et individuelles des agent.e.s sur tous les sites. Grâce à de très nombreuses et longues réunions, un travail régulier des dossiers, le dialogue social avec la direction générale, a permis aux collègues du Cerema de traverser de cette crise dans des conditions plus satisfaisantes que dans beaucoup d'autres directions du Ministère



Avenir du Cerema : depuis 2015, le Cerema avait pour préoccupation RH majeure de diminuer ses effectifs. Pour cela, il a laissé partir (voire fait partir) des agent.e.s avec leurs compétences. Si la stabilité des effectifs à cinq ans est confirmée, l'établissement pourrait être confronté à la difficulté inverse, être suffisamment attractif pour attirer les talents et compenser les départs naturels (mutation, retraite). Le marché du travail se tend sur les emplois qualifiés. Pour les fonctionnaires comme pour les contractuel.le.s, la rémunération, les conditions de travail, la valorisation personnelle, constituent des éléments essentiels dans le choix d'un poste et de s'y maintenir. La **CFDT** veut s'engager dans une concertation avec la direction générale pour garantir une gestion collective équitable

Préserver les acquis et obtenir des avancées, sur la santé, la sécurité, les conditions de travail, le télétravail, l'égalité professionnelle Femme-Homme. La **CFDT** revendique que tous ces sujets soient traités au Cerema, en déclinant les réglementations et accords nationaux

RITT : la **CFDT**, en pointe sur ce dossier depuis la création du Cerema, revendique une expérimentation de la semaine de 4 ou 4,5 jours et ce, dès 2023

Avenir des sites et bâtiments : la rationalisation immobilière ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie au travail des agent.e.s. Le télétravail et la sobriété énergétique sont à prendre en compte, mais ils ne doivent pas servir de prétextes à des déménagements précipités menés sans concertation.

Pérenniser les missions, avec des recrutements de fonctionnaires et de CDI sur des postes pérennes. Le Cerema ne doit pas fonctionner qu'avec des recrutements de CDD au coup par coup. Il faut organiser une réelle politique de recrutement et de transmission de l'expertise, avec une montée en compétence des agent.e.s

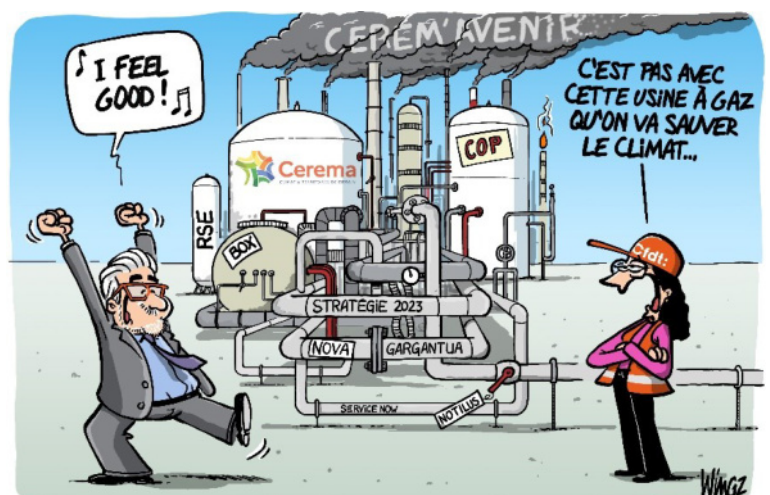
Conséquences de la loi 3DS : la **CFDT** est favorable au développement des prestations en quasi-régie pour les collectivités. Néanmoins, il faut sortir du fantasme d'un Cerema capable de répondre à toutes les demandes, sur tous ses domaines d'intervention alors qu'il ne dispose plus des moyens humains et matériels pour y faire face

Une transition écologique solidaire et juste, y compris au Cerema : conformément aux orientations de notre confédération, la **CFDT** portera ces sujets au travers de toutes les missions du Cerema et dans son fonctionnement quotidien

Faire progresser la reconnaissance des compétences : l'expertise des techniciens, des administratifs et des contractuels doit être reconnue et valorisée, au même titre que celle des ingénieurs. Nous pousserons pour un système plus juste au sein du Cerema

Fonctions support : réhabiliter le travail des assistant.e.s, en les intégrant dans les collectifs. Transférer toujours plus de tâches administratives aux cadres et technicien.ne.s n'est pas bénéfique pour l'établissement

Outils informatiques : obtenir des outils stables, faciles à utiliser, qui rendent réellement service aux agents, sans être inutilement contraignants ou chronophages



Nos candidates et candidats pour le CSAE 2023-2026.

Des femmes et des hommes de terrain, avec l'expérience du dialogue social, tant au niveau du CTE et du CHSCTE du Cerema, que dans les instances locales proches de vous.



1 - Virginie AMANT - CHSCTE

TSDD - DTer NC Rouen



3- Claude GUILLET - CTE

TSDD - DTer NC Rouen



5 - Patrick FOURMIGUÉ - CTE

ITPE - DTer MED Aix en Provence



7 - Cédric RINGEVAL - CHSCTE

TSDD - DSI Lille



9 - Patrice MORANDAS

ITPE - DTec TV Lyon



11 - Michelle-Ange VANOLLI

Contractuelle - DTer MED Aix en Provence



13 - Alexandre TRANCHANT

OPA - DTer SO Saint-Médard-en-Jalles



15 - Jean-Luc RZADKIEWA

TSDD - DTer Occ Toulouse



17 - Tristan CHARROING

TSDD - DTer MED Aix en Provence



19 - Florian GREFFIER

Contractuel - DTer Ouest Angers



2 - Mohamed EL FADILI - CTE

TSDD - DTec REM Brest



4 - Sylvie DEYRIS - CTE

SACDD - DTer CE Bron



6- Jean-François MAHÉ - CHSCTE

TSDD - DTer Ouest St Brieuc



8 - Chantal KASPRZYCKI

AAAE - DTec REM Compiègne



10 - Dan MAGNAN-CÉSARETTI - CHSCTE

Contractuel - DTer IDF Fontenay-sous-Bois



12 - Pascal LEBRETON

AAE - DTer HDF Lille



14 - Delphine PORCHERON

IAE - DTer IDF Trappes



16 - Line-Rose HARPON

AAAE - DTer Ouest Angers



18 - Michèle SCHALL

AAE - DSC Lyon



20 - François MARCONOT

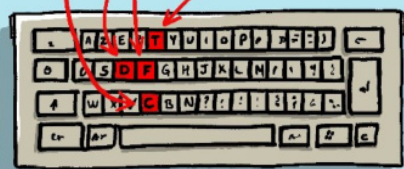
ITPE - DTer IDF Sourdon

Nos engagements pour le CSAE 2023-2026

- vous **DÉFENDRE**, collectivement et individuellement, que vous soyez adhérent.e ou non, et chaque fois que nécessaire - et possible - en intersyndicale.
- vous **ÉCOUTER**, notamment sur vos conditions de travail, vos missions, vos carrières ;
- vous **INVITER** à participer démocratiquement à nos actions ;
- vous **INFORMER**, sur les évolutions du Cerema, du Ministère, de la Fonction Publique.

**VOTE ÉLECTRONIQUE :
LA PROCÉDURE EST SIMPLE !**

**LÀ LÀ LÀ
ET LÀ ...**



WINGZ

ÉLECTIONS FONCTIONS PUBLIQUES

**VOTRE VOIX
NOTRE ACTION
VOTEZ CFDT**



Jusqu'au 8 décembre 2022